

Déclaration Ministérielle Francophone de Katowice sur la lutte contre les changements climatiques, 10 décembre 2018

Nous, Ministres et Chefs de délégations représentant les États et gouvernements ayant le français en partage, affirmons que les changements climatiques constituent l'un des enjeux majeurs du XXI^{ème} siècle, et que notre participation concertée à la 24^{ème} Conférence des Nations Unies sur le climat de Katowice, en Pologne (CdP24) peut contribuer à renforcer la mise en œuvre des objectifs de l'Accord de Paris dans nos pays respectifs et au niveau international.

Considérant la Déclaration du XVII^{ème} Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage qui s'est tenu à Erevan (Arménie), les 11-12 octobre 2018;

Notant que l'impact des changements climatiques pose des défis supplémentaires aux membres de la Francophonie en matière de lutte contre l'érosion côtière, de gestion responsable et durable des forêts, de sécurité alimentaire et d'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement de base, comme établi par le dernier rapport du GIEC sur les impacts existants avec une hausse de température de 1,5°C;

Réaffirmant notre appui à la mise en œuvre de l'Accord de Paris et notre détermination à aboutir à un accord international sur les règles de mise en œuvre de l'accord, accessible aux pays en développement et favorable à un développement équitable durable;

Conscients de l'importance de la concertation francophone dans les négociations multilatérales et désireux de jouer un rôle mobilisateur auprès des grandes économies afin que des engagements significatifs soient pris pour réduire la croissance mondiale des émissions de gaz à effet de serre suivant les recommandations du GIEC;

Affirmant que tous les pays doivent assumer leur juste part conformément aux principes inscrits dans la Convention et l'Accord de Paris, d'équité, de responsabilités communes mais différenciées, et des capacités respectives;

Conformément aux engagements du Sommet d'Erevan dans ces paragraphes 48, 49 et 50, nous réaffirmons notre volonté de:

- Mobiliser tous nos atouts politiques pour la ratification des instruments internationaux de la Convention dont l'Accord de Paris, et l'amendement de Doha sur la deuxième période d'engagement du Protocole de Kyoto;
- Saisir et d'exploiter toutes les opportunités techniques et financières offertes par la communauté des partenaires au développement, notamment francophones (solidarité), pour accompagner et assister les pays en développement pour la mise en œuvre des CDN, pour la mise en œuvre des politiques de développement durable par la formulation de projets/programmes d'adaptation et d'atténuation, prenant en charge la problématique du genre;
- Nous mobiliser pour veiller au renflouement des fonds climatiques définis par la Convention et l'Accord de Paris, notamment le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), le Fonds d'Adaptation (FA) et le Fonds Vert Climat (FVC), guichets financiers devant accompagner les pays en développement dans le cadre de la lutte contre le dérèglement climatique;
- Renforcer les capacités et l'expertise des pays de l'espace francophone, en poursuivant le transfert de savoir-faire et de technologies propres, ainsi que l'appui à la concertation et à la formulation et mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation aux changements climatiques;
- Coordonner notre action au niveau sous régional avec les différents acteurs et partenaires de développement, entre autres, les fonds multilatéraux. L'Institut de Francophonie pour le développement durable (IFDD) pourrait faciliter cette coordination dans le cadre de son mandat touchant au changement climatique ;
- Assurer la pérennisation du Pavillon de la Francophonie pour valoriser l'action climatique en Francophonie, en marge des Conférences des Parties sur le climat.